BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

IVE REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DU GENRE, DE LA SANTE, DE L'ACTION SOCIALE ET HUMANITAIRE (CGSASH)

RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N°009 : **RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT STATUT DE LA CHEFFERIE COUTUMIERE ET TRADITIONNELLE**

Présenté au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) par le député **Youssouf OUEDRAOGO**, rapporteur.

Janvier 2026

L'an deux mil vingt-six et le samedi 10 janvier de 10 heures 11 minutes à 12 heures 00 minute, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) s'est réunie en séance de travail dans sa salle, sous la présidence de la députée Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA, Présidente de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant statut de la Chefferie coutumière et traditionnelle.

Auparavant la CGSASH, saisie pour avis, a désigné le député Youssouf OUEDRAOGO comme rapporteur pour participer aux différentes séances de travail de la Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits humains (CAGIDH), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés comme suit :

- le lundi 08 et le mardi 09 septembre 2025, atelier de formation ;
- le lundi 15, le mardi 16 septembre et le lundi 15 décembre 2025, audition des acteurs ;
- le lundi 05 janvier 2026, audition du Gouvernement ;
- le mercredi 07 et le vendredi 09 janvier 2026, adoption du rapport.

En prélude à l'audition du Gouvernement, la CGSASH a organisé, le mardi 1er juillet 2025 de 13 heures 09 minutes à 14 heures 18 minutes une séance d'appropriation du contenu du projet de loi.

L'ordre du jour ci-dessous a été adopté par les commissaires :

- compte-rendu des travaux de la CAGIDH,
- appréciation et avis de la CGSASH.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA CAGIDH

Le rapporteur a présenté le compte-rendu en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I.1. Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par monsieur Emile ZERBO, Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration territoriale et de la mobilité. Il était assisté de ses collaborateurs et de représentants du Ministère de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions.

L'exposé des motifs, présenté par monsieur le Ministre d'Etat a porté sur les points suivants :

- contexte et justification,
- procédure d'élaboration du projet de loi,
- présentation du projet de loi.

Ces différents points sont intégralement développés dans le rapport de la CAGIDH.

I.2. Débat général

Suite à l'exposé de monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration territoriale et de la mobilité, les commissaires ont exprimé des préoccupations auxquelles des éléments de réponse ont été apportés. Ces préoccupations ont essentiellement porté sur :

- le risque d'exclusion de certains chefs coutumiers et traditionnels ;
- l'approche conceptuelle de la notion d' « activité politique » au sens du présent projet de loi ;
- la notion de « protection » mentionnée à l'article 28 du projet de loi ;
- l'octroi express de la compétence à l'autorité administrative pour le constat des autoproclamations et d'en tirer les conséquences ;
- les mesures prises pour éviter ou atténuer les risques de réinterprétation, d'instrumentalisation et de manipulation liés à la codification des règles de

désignation, d'intronisation et d'investiture des chefs coutumiers et traditionnels ;

- l'inexistence de délai de transmission des règles codifiées de dévolution ou de perte du pouvoir coutumier ou traditionnel ;
- le mode de règlement de certains conflits liés à la chefferie coutumière et traditionnelle ;
- le choix d'implantation du drapeau national dans les palais des chefs supérieurs ;
- la conséquence du retrait d'un chef coutumier ou traditionnel du registre ;
- le rôle de l'Etat en cas de contestation de désignation d'un chef coutumier ou traditionnel ;
- la personne habilitée à rédiger le procès-verbal de désignation, d'intronisation ou d'investiture d'un chef coutumier ou traditionnel ;
- la différence entre une autoproclamation et une usurpation et la sanction en cas d'autoproclamation.

II- APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la CAGIDH fait par le député rapporteur et de l'analyse du présent projet de loi, des échanges ont eu lieu entre les membres de la CGSASH.

Il ressort de ces échanges que l'adoption dudit projet de loi permettra :

- de valoriser le rôle social de la chefferie coutumière et traditionnelle en général et celui des chefs coutumiers et traditionnels en particulier ;
- d'encadrer un environnement favorable à une pleine participation de la chefferie coutumière et traditionnelle pour une construction harmonieuse de la nation ;
- d'engager toute la nation à la prise en compte des réalités sociales endogènes, gage d'une paix durable et d'un véritable progrès social.

Par conséquent, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire émet un avis favorable pour son adoption.

Toutefois, la Commission exhorte le Gouvernement à accompagner sans ingérence, les communautés dans la codification de leurs règles de dévolution et de perte du pouvoir coutumier et traditionnel.

Ouagadougou, le 10 janvier 2026

La Présidente

Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA

Le Rapporteur

Youssouf OUEDRAOGO

SEANCE D'APPROPRIATION DU RAPPORT: 1er /07/2025

Liste des députés présents

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	**TIENDREBEOGO /KALENZAGA Marie Angèle**	**Présidente**
2.	**KY Drissa**	**1er Secrétaire**
3.	**BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine**	**2e Secrétaire**
4.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
5.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre
6.	TRAORE/ILBOUDO Anne Marie Joseph	Membre

Liste des députés absents excusés

N° d'ordre	Nom et Prénom (s)	Qualité	Justification
1.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre	En mission
2.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre	Audition à la CAGIDH

Député absent

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	**SOME Yiompouén Aimé**	**Vice-président**

Liste du personnel administratif présent

N°	Nom et Prénoms	Qualité
1.	KONE Aïda	Conseillère technique
2.	ZERBO Jean Gabriel	Conseiller
3.	KONE/TARPIDIGA Diane Sylvie	Administrateur des services législatifs
4.	KYERE /YAOGO Pascaline	Administrateur des services législatifs
5.	BATIONO Bessoétiéné Larissa	Secrétaire de direction
6.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison

SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT : 10/01/2026

Liste des députés présents

N°	Nom et Prénoms	Qualité
1.	**TIENDREBEOGO /KALENZAGA Marie Angèle**	**Présidente**
2.	**SOME Yiompouén Aimé**	**Vice-président**
3.	**KY Drissa**	**1er Secrétaire**
4.	**BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine**	**2e Secrétaire**
5.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
6.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre
7.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre
8.	TRAORE/ILBOUDO Anne Marie Joseph	Membre

Député absent excusé

N° d'ordre	Nom et Prénom (s)	Qualité	Justification
1.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre	Mission à Manga avec la CDD

Liste du personnel administratif présent

N°	Nom et Prénoms	Qualité
1.	KONE Aïda	Conseillère technique
2.	ZERBO Jean Gabriel	Conseiller
3.	KYERE/YAOGO Pascaline	Administrateur des services législatifs
4.	BATIONO Bessoétiéné Larissa	Secrétaire de Direction
5.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison

Personnel administratif absent excusé

N° d'ordre	Nom et Prénom (s)	Qualité	Justification
1.	DIRA Yacouba	Administrateur des services législatifs	Mission à Manga avec la CDD